

Le Conseil d'Etat retoque (un peu) le dangereux Traité d'Aix-La-Chapelle, et Macron s'en moque

écrit par Christine Tasin | 8 avril 2019



Illustration : Europe des régions, telle que souhaitée et prévue par la Commission européenne, et dont le Traité d'Aix-la-chapelle est la première marche.

C'est Marine Le Pen, en campagne, qui nous a annoncé la chose. Cherchez bien, aucun media officiel n'en a parlé... Forcément, tous ceux qui ont dit la vérité sur ce traité ont été accusés de balancer des fake news à tour de bras.

C'est à partir de la minute 54. Le Conseil d'Etat a dit qu'il ne connaît pas la "collectivité EUROPEENNE d'Alsace"... Cela n'existe pas en France, une collectivité européenne dans la Constitution française...

<https://www.lalsace.fr/encadres/2019/02/28/les-reserves-du-conseil-d-etat>

Hé bien, Macron s'en tape le coquillart, il passe outre !

<http://www.gaullisme.fr/2019/03/01/collectivite-europeenne-dal-sace-le-gouvernement-passe-outr-lavis-du-conseil-detat/>

Il est vrai que ce n'était que des conseils du Conseil d'Etat...

Y aura-t-il un recours au Conseil constitutionnel ?

Macron court peu de risques, avec Fabius, Juppé, Belloubet et tous les européistes du Conseil...

Profitions de l'occasion pour revenir sur ce damné traité.

Hillard (avec qui nous avons de grands désaccords politiques, ce qui n'empêche pas d'apprécier son érudition et sa connaissance des textes de loi) a fait de remarquables analyses du Traité d'Aix-la-Chapelle. Il est gênant qu'il y mêle des insultes et anathèmes pour les partis patriotes qui n'auraient pas fait le même travail que lui mais l'essentiel est ailleurs. Il est gênant également qu'il écrive pour des sites et associations antisémites comme Civitas ou Egalité et Réconciliation... Mais passons, ne jetons pas l'eau du bain avec le bébé.

Que dit Hillard ?

-Il s'agit bien de créer des zones échappant au pouvoir national, des "euro-districts" avec des compétences particulières. Ces euro-districts ont été prévus depuis longtemps par l'institut européen ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes), institut allemand qui a pour but clair et net de détruire les frontières des Etats. Sa Charte le prévoit explicitement :

« L'objectif de l'action menée au sein des régions frontalières et le but poursuivi au travers de la coopération transfrontalière sont la suppression des obstacles et des

facteurs de distorsion existant entre ces régions, ainsi que le dépassement de la frontière, tout au moins la réduction de son importance à une simple frontière administrative. »

Si une frontière est juste un élément administratif, la frontière n'existe plus. C'est le chemin qui mène, incidemment aux euro-régions voulues par l'UE depuis longtemps.

-Il s'agit bien également de créer une "zone économique franco-allemande dotée de règles communes"... Selon Hillard ce sera tragique pour la France désindustrialisée qui devra se plier aux normes allemandes.

Bon, le Conseil d'Etat a retoqué, Macron s'en moque... A-t-on encore des voies de salut ?